



S'APPUYER SUR L'ESS POUR REVITALISER SON TERRITOIRE



Cap Solidaire Langon (33)

La commune de Langon, Petite ville de demain de Gironde, fait de la mobilité un des sujets transversaux de sa politique d'aménagement et de développement. Elle s'appuie pour cela, avec d'autres collectivités, sur l'association Cap Solidaire qui, avec la plateforme de mobilité T-CAP, défriche le sujet depuis plusieurs années.

LE CONTEXTE

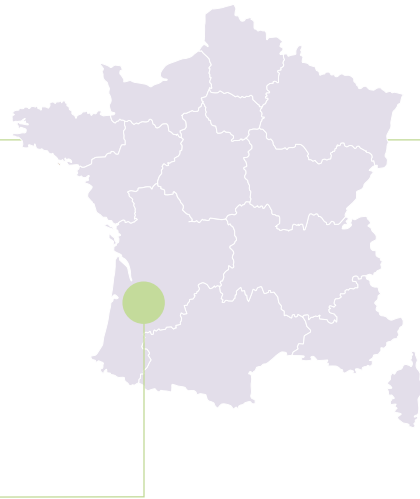
Créée en 2013, l'association Cap Solidaire vise à **développer l'économie sociale et solidaire (ESS)** sur le territoire du **Sud-Gironde**, qui compte 150 000 habitants. S'inscrivant dans une dynamique d'acteurs rassemblés au sein d'un Pôle territorial de coopération économique (PTCE) reconnu en 2021, l'association a institué une **plateforme de mobilité** sous le nom de T-CAP.

De son côté et grâce à la réalisation d'une étude par l'agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole en 2017, la commune de Langon, capitale du Sud-Gironde, a identifié la mobilité comme un **enjeu majeur** et en a fait sa priorité en l'intégrant pleinement dans le **projet de ville** adopté en 2020.

LE CONCEPT

La plateforme T-CAP est un **espace d'accompagnement et d'information** dédié à la mobilité. En tant qu'**observatoire de la mobilité** sur le territoire sud-girondin, le projet propose un **dispositif d'accompagnement personnalisé** vers la mobilité ainsi qu'un centre de ressources en accès libre.

LE TERRITOIRE



Située dans le département de la **Gironde** en région **Nouvelle-Aquitaine**, **Langon** est une commune de 7 500 habitants faisant partie de la **communauté de communes du Sud-Gironde**, qui regroupe 37 communes et près de 40 000 habitants. Auparavant du ressort de la région, elle a **acquis la compétence mobilité** en juillet 2021.

Le maire de Langon étant également président de la communauté de communes depuis de nombreuses années, les actions menées par les deux collectivités sont **très liées**. Au sein de ce territoire semi-rural, Langon, sous-préfecture, joue le rôle de **ville-centre**.

En rédigeant en 2020 son **projet de ville**, Langon a mis en évidence trois axes majeurs : le **rapport de la ville à la nature**, dans une optique de transition écologique et solidaire, la **solidarité entre les habitants**, dans un souci d'équilibre social, et enfin, la **création d'une identité de territoire**. Ce projet de ville se résume ainsi en trois mots : nature, proximité et culture. Pour Marc-François Didier, chef de projet cohérence et développement du territoire et responsable du dispositif Petites villes de demain, « *l'ESS a toute sa place dans cet ensemble* ».

« On ne peut pas traiter de la question de la mobilité seule, en se contentant de réfléchir d'un côté à la place de la voiture, de l'autre aux zones de partage, au tourisme, ou au vélo. Un projet de territoire, ce n'est pas cocher des cases les unes après les autres. Il faut qu'il y ait du lien, des dénominateurs communs. C'est la condition pour que nos actions aient un véritable effet levier. Ceci implique d'instiller dans tous les services de la collectivité de la transversalité et une culture du mode projet »

Marc-François Didier

chef de projet cohérence et développement du territoire



L'ÉCOSYSTÈME DE L'ESS

Cap Solidaire a été le catalyseur d'une véritable dynamique locale autour de l'ESS. De 6 à 10 structures en 2013, l'association regroupe aujourd'hui plus de 80 partenaires adhérents, personnes morales issues de secteurs d'activité variés (services à la personne, lien social, culture, insertion et solidarité, environnement, économie coopérative et de proximité, etc.). Cette dynamique rassemble de nombreuses associations, mais aussi des entreprises d'insertion, des coopératives

et 19 collectivités, dont la ville de Langon. Clément Bosredon, directeur de Cap Solidaire, est par ailleurs conseiller municipal délégué à l'ESS de Langon.

Ainsi, on retrouve sur le territoire une vraie proximité entre acteurs de l'ESS et collectivités territoriales, au service d'une démarche cohérente de territoire. Une démarche reconnue en 2021 par l'État en tant que PTCE.

LE PROJET

LES ACTIVITÉS

Cap Solidaire agit dans quatre domaines : la promotion de l'ESS, l'alimentation locale, les jeunes et la mobilité. Afin d'être plus visible sur ce dernier domaine, l'association a choisi de nommer sa **plateforme mobilité** T-CAP.

La mission principale de T-CAP est de donner aux bénéficiaires du Sud-Gironde les « clés » de la mobilité. Selon Clément Bosredon, directeur de Cap Solidaire, « *chacun doit pouvoir acquérir une mobilité autonome et inclusive. Les bénéficiaires qui ont des difficultés d'ordre matériel et cognitif sont orientés par les prescripteurs vers la plateforme. Ils entrent alors dans un parcours qui leur offre accompagnement et suivi. L'innovation en matière de mobilité est un de nos objectifs.* »

La plateforme mobilité mise en place par Cap Solidaire agit en accompagnant les personnes ayant des difficultés pour se déplacer (ce qui a des incidences sur leur insertion et leur employabilité) et en assurant l'**animation territoriale** du sujet de la mobilité. Au-delà des diagnostics dressés par la plateforme, celle-ci a proposé un bouquet de services.

Concrètement l'activité de T-CAP se décline en trois axes :

- **Un service accompagnement**, qui se traduit par un guichet unique proposant un bilan de compétences mobilité ainsi qu'un accompagnement aux bénéficiaires prescrits par un acteur de l'insertion.
- **Un centre de ressources** en accès libre pour favoriser une meilleure connaissance des dispositifs mobilité existants : information sur les itinéraires, les tarifs privilégiés, les alternatives en transport collectif ou la combinaison de plusieurs modes de transport.
- **Un observatoire** des mobilités locales permettant de faire des propositions dans une démarche participative.

Cap Solidaire porte également des projets spécifiques sur la **mobilité des seniors** ou sur l'**utilisation du vélo en ville**, en lien avec la ville de Langon.

Avec le garage et loueur social **APREVA** et le réseau des acteurs de la mobilité pour tous **AGIL'ESS**, Cap Solidaire a mis en place



CARTE D'IDENTITÉ

PARTENAIRES

Partenaires institutionnels :

Département de la Gironde,
Fonds Social Européen (FSE)
dans le cadre du PON
« *Emploi Inclusion* » 2014-2020,
Pôle emploi

Partenaires opérationnels de la plateforme mobilité :

L'auto-école associative
à vocation sociale
« *Bouger c'est permis!* »,
l'association APREVA,
les Cycles du Canal,
Dafy Speed DSN Motos,
le taxi solidaire TAG (Transport
Associatif en Gironde),
la mission locale Sud-Gironde,
le réseau AGIL'ESS,
la plateforme mobilité Alter&Go
(Livourne et Médoc),
la Caisse sociale de
développement local
(pour le microcrédit)

BUDGET

300 000 € et 7,5 ETP
pour Cap Solidaire,
112 000 € et 3 ETP pour T-CAP

INFOS ET CONTACT

Cap Solidaire,
Union des acteurs de
l'économie sociale et solidaire
du Sud-Gironde (UAESSSG)
86 Cours de Verdun
33 210 Langon
Tél. : 09 70 91 41 88
direction@cap-solidaire.org
www./capsolidaire.org

une cagnotte mobilité permettant de récompenser les usagers du covoiturage ou de l'autopartage. En cumulant des points, des lots ou des bons d'achats provenant de commerces locaux peuvent être remportés par ses usagers.



LES IMPACTS

En 2020, **452 bénéficiaires** ont été orientés vers la plateforme T-CAP via un réseau de **42 prescripteurs**. 407 personnes ont été accompagnées dont 342 via la réalisation d'un diagnostic initial, appelé **Bilan de compétences mobilité**, qui permet de **repérer les freins rencontrés** par la personne et de **dresser un plan d'action** mobilité individualisé. **51,6 % des bénéficiaires sont privés d'emploi** (sans travail ou en temps partiel subi dans les 16 derniers mois), 48,4 % sont inactifs (sans travail depuis plus de 16 mois) et 53,75 % sont allocataires d'un minima social.

L'impact de ces actions d'accompagnement se mesure sur le **long terme**. « *Un parcours d'insertion est un parcours long : deux ou trois ans sont parfois nécessaires. On n'arrive pas à rendre mobile une personne en six mois ou un an* » explique Clément Bosredon.

Les résultats sont néanmoins probants : **42,3 % des bénéficiaires sont en activité** (en emploi ou en formation) à l'issue de leur parcours d'accompagnement.

En 2020, 48 % des bénéficiaires déclarent connaître une **amélioration de leur accessibilité à une offre de service socioculturelle** et une meilleure expérience sociale.

Depuis fin 2016, près de 1 200 habitants ont ainsi été accompagnés sur leur mobilité.

LES ÉTAPES CLEFS DU MONTAGE

RÔLE ET INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITÉS

Si la collectivité initiatrice de la plateforme mobilité est le département de la Gironde, le projet concerne 186 communes réunies dans 5 communautés de communes, en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud-Gironde.

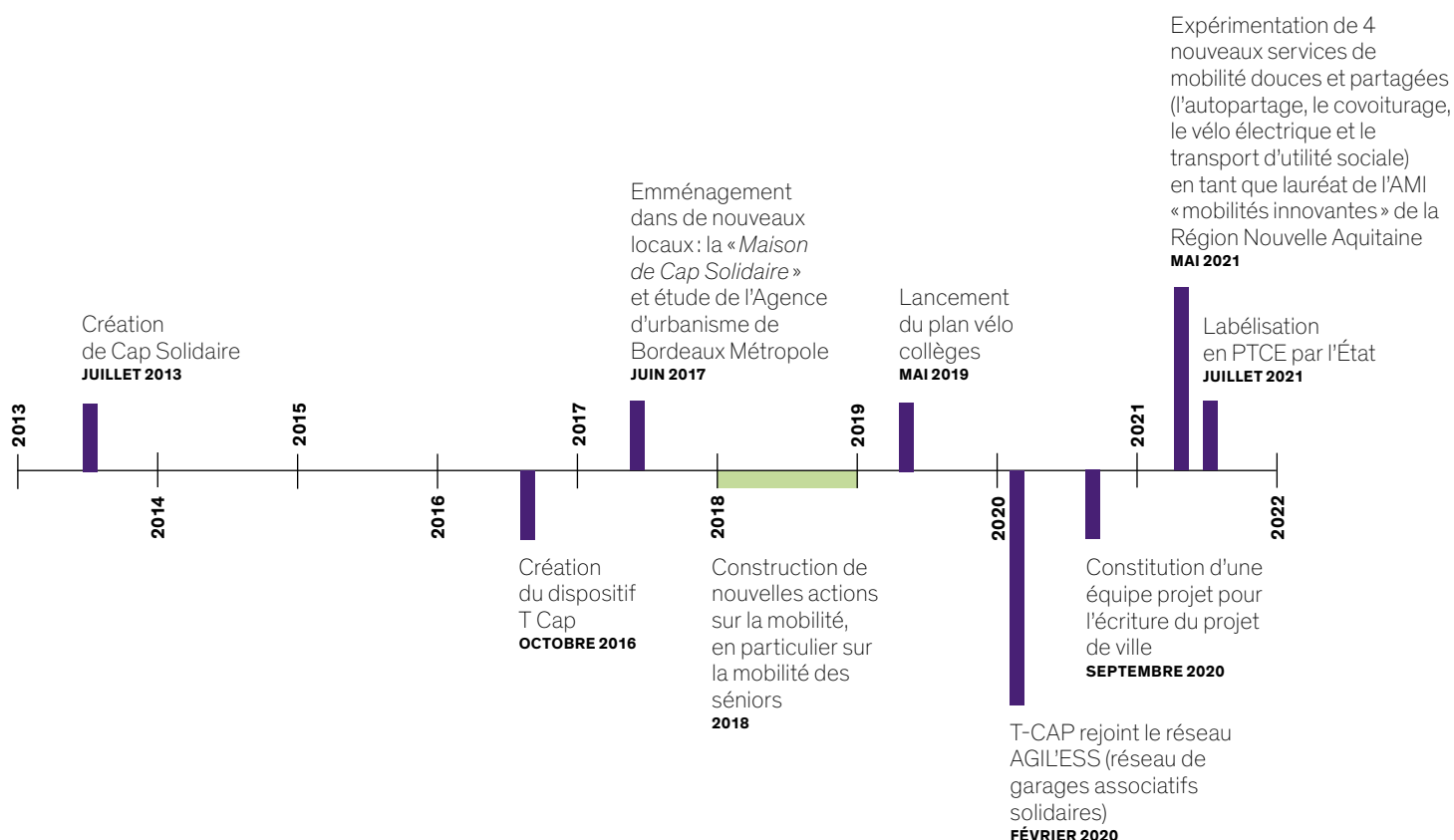
La commune de Langon fait partie à la fois du **comité de pilotage** de T-CAP qui se réunit une fois par an pour suivre le projet et décider de ses orientations, ainsi que du **comité technique** qui se réunit une à deux fois par an. Par ailleurs, elle a joué un **rôle de médiateur et de facilitateur dans la recherche des nouveaux locaux** pour Cap Solidaire. En se faisant l'intermédiaire entre l'association et le propriétaire, elle a offert une véritable crédibilité à l'association. Le partenariat entre Cap Solidaire et Langon s'inscrit par ailleurs dans une **politique municipale** qui fait de l'ESS un axe transversal de développement.

IMPLICATION ET ACCUEIL DU PROJET PAR LES HABITANTS

L'association joue un rôle de **médiatrice entre la collectivité et les habitants**. « Pour réussir tout cela, nous avons besoin de médiateurs auprès de la population », explique Marc-François Didier. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on veut s'adresser à ce qu'on appelle les « *publics empêchés* ». Dans cette optique, le partenariat avec les associations membres de Cap Solidaire et les deux conseillers mobilité de l'association, représente un atout fort pour la mise en place des actions communales.

BUDGET ET FINANCEMENTS

L'association a un budget annuel de 125 000 €. Ses charges se composent à 75 % de la rémunération du personnel. T-CAP est financé à 54 % par le département de la Gironde, à 40 % par le FSE et à 6 % par Pôle emploi Nouvelle-Aquitaine.



LES BONNES PRATIQUES À RETENIR

COOPÉRER AVEC DES PARTENAIRES VARIÉS

80 adhérents au sein de Cap Solidaire, 42 prescripteurs qui orientent vers la plateforme mobilité, 19 collectivités engagées dans l'association : ces quelques chiffres illustrent la façon dont Cap Solidaire conçoit son rôle et ses missions. Jamais seul, toujours en lien et **en partenariat avec des acteurs variés**, allant de la « petite » association locale à l'intercommunalité. « *Le fil rouge de nos actions est de réveiller le potentiel des acteurs locaux* », explique Clément Bosredon. « *Nous nous posons toujours la question : comment vivre mieux ensemble sur notre territoire ? Pour cela il faut apporter des réponses concrètes aux besoins des habitants.* »

CHERCHER ET EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS

La commune, en partenariat avec l'association, n'hésite pas à réfléchir au développement de solutions en continu, en fonction des résultats, comme l'illustre Clément Bosredon : « *Pour répondre*

aux besoins de déplacement des séniors à Langon, il existait un bus qui coûtait environ 200 000 € à la commune mais qui, du fait de la rigidité de ses horaires, était en réalité peu utilisé. Nous l'avons remplacé par un service de transport à la demande assuré par les taxis solidaires de l'association Transports associatifs en Gironde, adhérente de Cap Solidaire. Son professionnalisme est reconnu ; c'est plus souple pour les usagers, plus économique pour la commune et plus utilisé ! »

ÊTRE ATTENTIF À LA COHÉRENCE DES PROJETS

Les projets de l'association sont élaborés en cohérence, entre eux mais aussi avec le projet de Langon. En effet, pour l'association, il est essentiel de toujours **mettre en relation l'impact attendu de chaque action avec son objectif final**. Par exemple, les actions dédiées à la mobilité visent à terme le retour à l'emploi des personnes accompagnées. Il s'agit d'un levier indispensable dans un parcours d'insertion, qui est donc fortement pris en compte au sein de l'accompagnement.



POINTS D'ATTENTION

La mise en place de projets qui affectent la manière de vivre (de se déplacer d'habiter la ville, d'user de ses services, etc.) implique un travail sur le long terme dont les résultats ne peuvent être obtenus au bout d'une année.

La question de la pérennité des actions, via les budgets qui lui sont alloués, fait aussi l'objet d'une attention particulière de la part de l'association. Comment passer d'un mode de financement par appels à projets à une contractualisation à

plus longue échéance, telle que la convention pluriannuelle d'objectifs, par exemple. Si développer une action est relativement facile, l'inscrire dans la durée, y compris financièrement, peut être plus compliqué.

Enfin, une question récurrente se pose lors du renouvellement du conseil d'administration est celle de l'engagement. Comme mobiliser tout le monde dans le projet ?

LA PAROLE AUX ACTEURS



« Tous les secteurs peuvent être pensés par le prisme des solidarités ! À Langon, et en Sud-Gironde plus généralement, la mobilité est un enjeu important. Pour faciliter les déplacements des habitants, la mairie a établi un partenariat avec l'association Transport Associatif en Gironde. Les seniors et les personnes en insertion peuvent ainsi bénéficier de trajets gratuits à l'intérieur de la ville. Pour le reste de la population, des tarifs réduits ont été négociés : un voyage ne coûte que 4 €. L'objectif est d'apporter un niveau de service plus haut et plus agile aux Langonnais. »

Jérôme Guillem

maire de Langon

« Lorsque que nous activons un dispositif, ce n'est jamais par opportunité pour répondre à un appel d'offres ou à un appel à projets. Nous partons toujours des besoins et des demandes du territoire et nous nous demandons : comment et avec qui y répondre. Aujourd'hui, notre action est reconnue parce qu'elle répond à de vraies problématiques locales. »

Clément Bosredon

directeur de Cap Solidaire et conseiller municipal de Langon chargé de l'ESS



**L'Avise, agence pour développer l'ESS
et l'innovation sociale en France.**

Depuis 20 ans, l'Avise accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale en France et en Europe en mettant ses savoir-faire d'agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS et des acteurs qui les soutiennent.

Association d'intérêt général, elle outille et oriente les porteurs de projet, anime des communautés d'accompagnateurs, développe des programmes collectifs et finance des projets de l'ESS avec du Fonds social européen.

www.avise.org

RÉALISÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME :



AVEC LE SOUTIEN DE :



ÉDITEUR : Avise, 18 avenue Parmentier Bâtiment cour - 75011 Paris DIRECTION DE LA PUBLICATION : Cécile Leclair
RÉDACTION : La Navette COMITÉ ÉDITORIAL : Alice Deceuninck, Kanitha Kernem-Auclair, Léa Volle CONCEPTION GRAPHIQUE : terre-lune MISE EN PAGE : Maude De Goër PHOTO DE COUVERTURE : © Cap Solidaire
© Avise – mars 2022 – Tous droits réservés